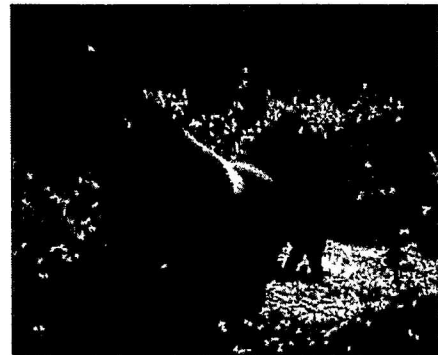




PROJET D'APPUI A LA CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE
DANS L'ESPACE TRIDOM INTERZONE CONGO (ETIC)

LE MASSIF FORESTIER DE MESSOK-DJA

Projet de création d'une aire protégée dans le
Massif forestier Messok-Dja



Mai 2018

Table des matières

ACRONYMES	1
CONTEXTE	1
I. <u>ETUDE CARTOGRAPHIQUE DU MASSIF FORESTIER MESSOK-DJA</u>	2
1.1. LOCALISATION	2
1.2. DELIMITATION	2
I. <u>ETUDE D'INVENTAIRES DES GRANDS MAMMIFERES</u>	5
1.1. EFFORT D'ECHANTILLONNAGE	5
1.2. HABITATS	5
1.3. ABONDANCE ET DISTRIBUTION SPATIALE DE LA FAUNE	6
1.3.2. <u>LES GRANDS SINGES</u>	8
1.4. EVOLUTION DE L'ABONDANCE DES ESPECES PRIORITAIRES: GRANDS SINGES ET ELEPHANTS.....	11
II. <u>ETUDE ECOLOGIQUE</u>	13
2.1. FORMATIONS VEGETALES	13
2.1.1. FORET DENSE HUMIDE SEMPERVIRENTE	13
2.1.2. FORETS MARECAGEUSES	14
2.1.3. FORETS A GILBERTIODENDRON	14
2.1.4. FORET HUMIDE DE MONTAGNE.....	15
2.1.5. FORETS SECONDAIRES.....	15
2.2. PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX	15
2.2.1. INVERTEBRES.....	17
2.2.2. VERTEBRES.....	17
2.1. ACTIVITES ANTHROPIQUES.....	24
III. <u>ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU CONSENTEMENT, LIBRE, INFORME ET PREALABLE (CLIP)</u>	25
3.1. LES COMMUNAUTES CIBLES	25
3.2. UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR LES COMMUNAUTES VILLAGEOISES	27
3.2.1 L'AGRICULTURE.....	27
3.2.2 LA CUEILLETTE ET LE RAMASSAGE.....	27
3.2.3 CHASSE	27
3.2.4 PECHE	28
3.2.5 L'ORPAILLAGE ARTISANAL	28
3.3. MISE EN ŒUVRE DU CLIP	28

ACRONYMES

CLIP :	Consentement Libre, Informé et Préalable des populations
CV :	Coefficient de
E :	Est
ETIC :	Espace Tridom Interzone Congo
FM :	Les forêts marécageuses
FMSFA :	Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les arbustes
FMSFL :	Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les lianes
FMSFM :	Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les marantacée
FMSO :	Les forêts mixtes à sous-bois ouvert
FSA :	Les forêts secondaires adultes
FSJ :	Les forêts secondaires jeunes
GILB :	Les forêts à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i>
Km :	Kilomètre
LAB :	Lutte Anti-Braconnage
MEFDD :	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable
N :	Nord
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PN :	Parc National
PPAT :	Plan Particulier d'Aménagement du Territoire
SEFYD:	Société d'Exploitation Forestière YUAN DONG
SIFCO :	Société Industriel et Forestière du Congo
SNAT :	Schéma National d'Aménagement du Territoire
TRIDOM :	Tri-nationale de Dja-Odzala-Minkébé
UFA :	Unité Forestière d'Aménagement
WWF :	Fonds Mondial pour la Nature

Contexte

L'espace TRIDOM CONGO a une vieille tradition de développement articulée autour des activités des plantations de cacao et de palmiers à huile, de l'exploitation forestière et récemment de l'exploitation minière, qui constituent de bons rideaux défensifs en faveur de la conservation de la biodiversité, particulièrement lorsque ces activités sont menées de manière intégrée.

Malheureusement, la non durabilité de ces pôles de développement, créés pour la circonstance et attirant une population additionnelle tout azimut, a entraîné une augmentation exponentielle du braconnage de l'éléphant pour l'ivoire, du trafic effréné de la viande de brousse, de l'émergence du conflit Homme – Eléphant, de l'installation des scieries pirates transfrontalières, de la renaissance des échanges commerciaux par trocs (cas du cacao).

Le paysage transfrontalier TRIDOM (la Trinationale de Dja-Odzala-Minkébé) dont la création en 2005 avait été motivée par l'objectif de maintenir les fonctions et la connectivité écologiques dans la région ; et de garantir la conservation à long terme du paysage d'aires protégées voisines. Les études récentes réalisées dans le TRIDOM ont confirmé l'existence de mouvements migratoires d'éléphants entre le Congo, le Gabon et le Cameroun. Dans ce contexte, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) exécutent à travers un accord de collaboration, un projet conjoint intitulé «Projet de conservation de l'Espace TRIDOM Interzone Congo » (ETIC).

Cette interzone au Congo de 21 000 km, riche en biodiversité, a été le sujet d'un groupe de travail restreint, sous la mouvance du GEF-TRIDOM CONGO, afin d'élaborer un Pré-plan d'affectation des terres du segment TRIDOM Congo. Ce pré-plan, dans le contexte du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), se décline en Plan Particulier d'Aménagement du Territoire (PPAT) TRIDOM Congo.

Deux ateliers d'adoption avec amendements dudit PPAT se sont tenus successivement au cours du deuxième trimestre de 2011. Au cours de ces réunions, l'espace occupé par le massif forestier de Messok-Dja, d'une superficie estimée à 1450 km² a été inscrit comme aire protégée à retenir dans le cadre de ce PPAT TRIDOM Congo. Cette affectation s'est faite sur la base des diverses reconnaissances et inventaires réalisées par le programme MEFDDE-WWF-ETIC.

Ce document est un résumé de différentes études menées dans le cadre dudit projet. Il met en relief le haut potentiel de la biodiversité du massif forestier de Messok-Dja, qui conforte la possibilité de création d'une aire protégée. S'agissant de l'étude socio-économique et le processus CLIP mis en œuvre, la perception des communautés vis-à-vis et leur pleine implication dans la gestion des ressources naturelles, va dans le sens de l'adhésion.

I. Etude cartographique du Massif forestier Messok-Dja

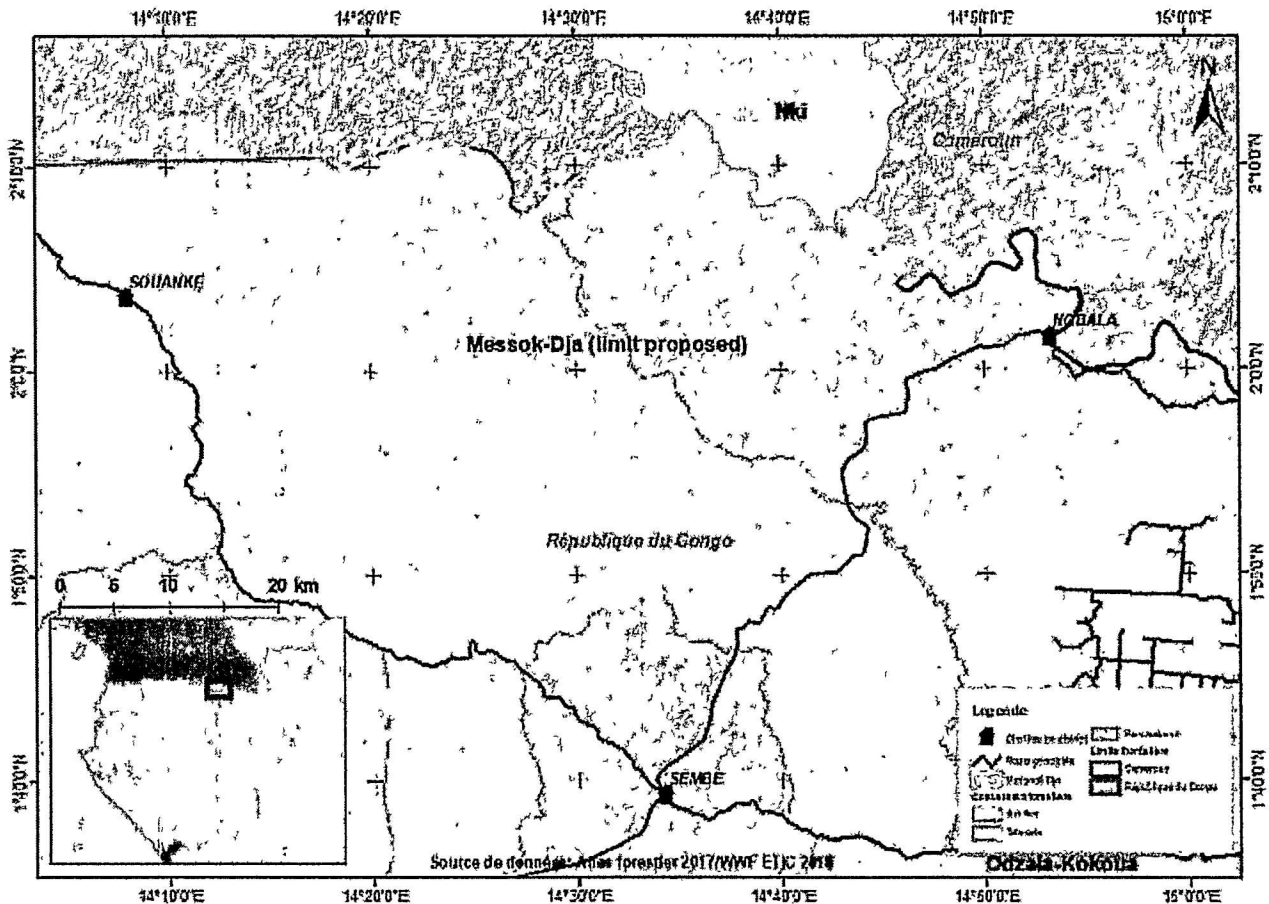
1.1. Localisation

Les limites proposées du massif forestier de Messok-Dja ont été définies dans le rapport d'étude intitulé « Proposition cartographique des limites de la future aire protégée Messok-Dja ». Ce document constitue un apport technique de référence dans le projet de création de l'aire protégée dans le massif forestier de Messok-Dja.

Le massif forestier de Messok-Dja a une superficie de **145 815 ha**. Il chevauche entre deux Unités Forestières d'Aménagement :

- L'UFA Jua-Ikié (5740 Km²) attribué à SEFYD, une société forestière chinoise de droit congolais avec un chevauchement de **924 km²** ;
- l'UFA de Tala-Tala (6211 Km²) à SIFCO, une entreprise forestière libanaise de droit congolais, avec un chevauchement de **521 km²**.

La zone d'étude est limitée au Nord par la rivière Dja et contiguë au Parc National de Nki au Cameroun. Ci-dessous la carte de localisation de Messok-Dja :



1.2. Délimitation

Ainsi, au terme de la digitalisation les définitions proposées de l'aire protégée de Messok-Dja, nous proposons les limites suivantes :

Au nord

Par la rivière Dja jusqu'à la confluence avec la rivière Yuwè, puis la remontée de cette rivière jusqu'à la frontière physique du Congo – Cameroun ; ensuite cette frontière située sur la ligne de partage des eaux jusqu'au point 1 (E : 14,29338° / N : 2,171481°).

A l'Ouest.

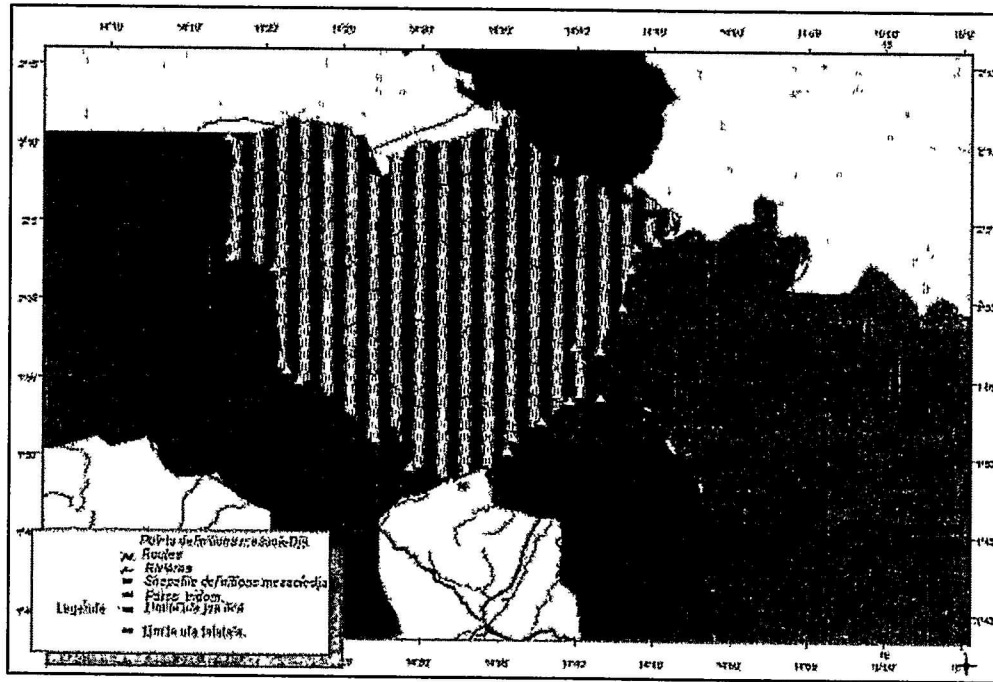
Par le cours d'eau, depuis la frontière point 1 (E :14,29338° / N :2,171481°) jusqu'à sa confluence avec la rivière *Mouamakoma*, point 2 (E :14,30249° / N : 2,140513°) puis en remontant le cours jusqu'au confluent situé à la rivière droite, de là, on remonte le cours de cette rivière jusqu'à sa tête de source située au point 3 (E 14,2946° /N :2,060968°), puis par droite situé au sud géographique jusqu'au point 4 (E : 2,043966°/N :14,29581°), puis on suit le cours de cet affluent jusqu'à son point de rencontre avec la rivière Loa point 5 (E : 14,34257° / N :2,033036°), puis on remonte le cours de la *Loa* jusqu'au point 6 (E :14,35623° / N :1,925256°), puis par une droite jusqu'au point 7 (E :14,37019° / N :1,914326°).

Au sud

Du point 7 (E : 14,37019° / N : 1,914326°), situé sur la tête de source de la rivière *Mayebe*, puis en suivant le cours de cette rivière en passant le point 8 (E : 14,45156° / N : 1,851783°) et le point 9 (E : 14,4889° / N : 1,822333°), puis en remontant le cours de l'affluent situé sur la rive droite depuis le point 9, jusqu'au point 10 (E :14,53323° / N :1,806546°). De là par une droite jusqu'au point 11 (E : 14,59335°/N : 1,839335°) situé sur la tête de source de la rivière *Libe*, puis le cours de cette rivière en passant par le point 12 (E : 14,59942° / N : 1,854515°) situé sur la *Mayebe*. De là, on remonte cette rivière jusqu'au point 13 (E : 14,63039° / N : 1,871517°). De là on remonte l'affluent jusqu'aux sources situées au point 14 (E : 14,66075° / N : 1,893984°), puis par une droite jusqu'au point 15 (E : 14,69354° / N : 1,897628°) situé sur la rivière *Elologa*,

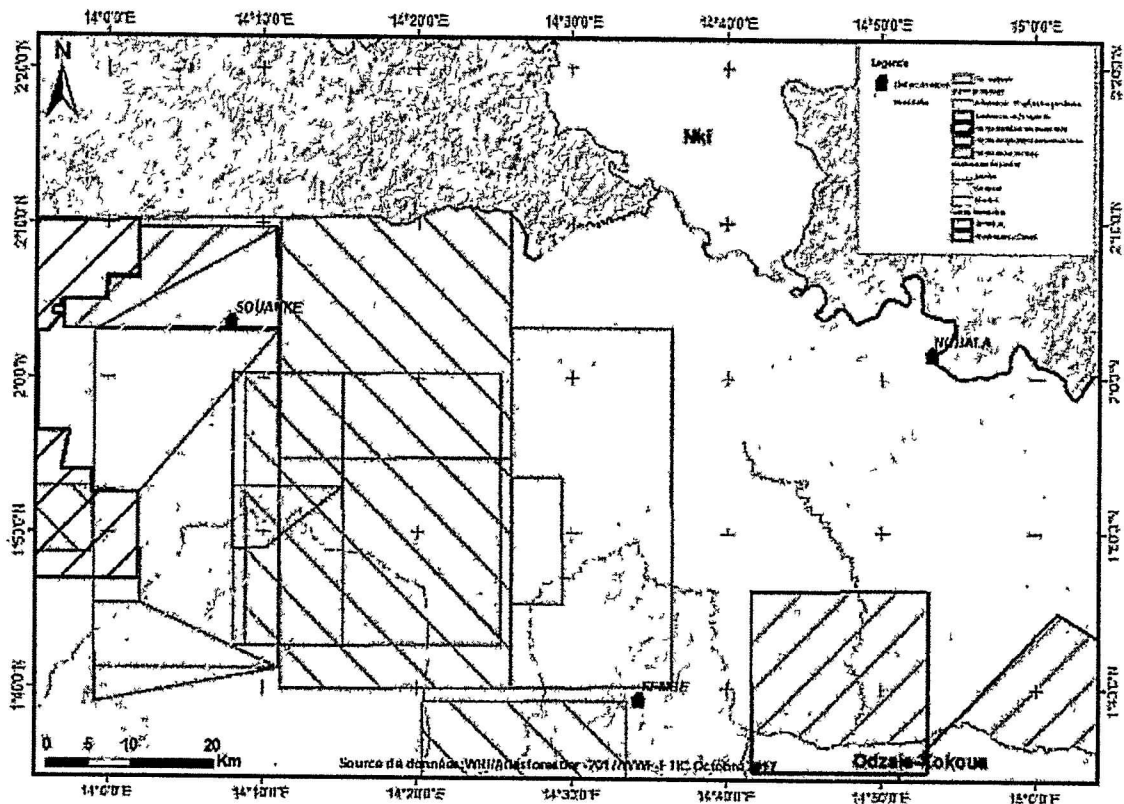
A l'Est

Du point 15 (E :14,69354° / N :1,897628°), on remonte le cours de la rivière *Elologa* jusqu'au point 16 (E 14,665 /N 01,951062), puis une droite jusqu'au point 17 (E :14,69262° / N : 1,947115°), puis on suit le cours du confluent de la rivière *Zouoba* ensuite la rivière *Zouoba* jusqu'au, point 18 (E °14,71631° / N :1,993871°), puis par une droite jusqu'au point 19 (E : 14,72521°/N :2,034476°), ensuite on remonte l'affluent situé sur la rive gauche jusqu'au point 20 (E :14,73141° / 2,056828°) puis le point 21 (E : 14,75188° / N :2,063292°), ensuite par une droite jusqu'au point 22 (E :14,76911° / N :2,072179°).



Carte 2 : : Délimitation proposée pour Messok-Dja

NB : Avec la prise en compte des zones d'usages traditionnelles, au sortir des concertations avec les communautés villageoises, impactées par la création de cette aire protégée, les limites certainement évoluées.



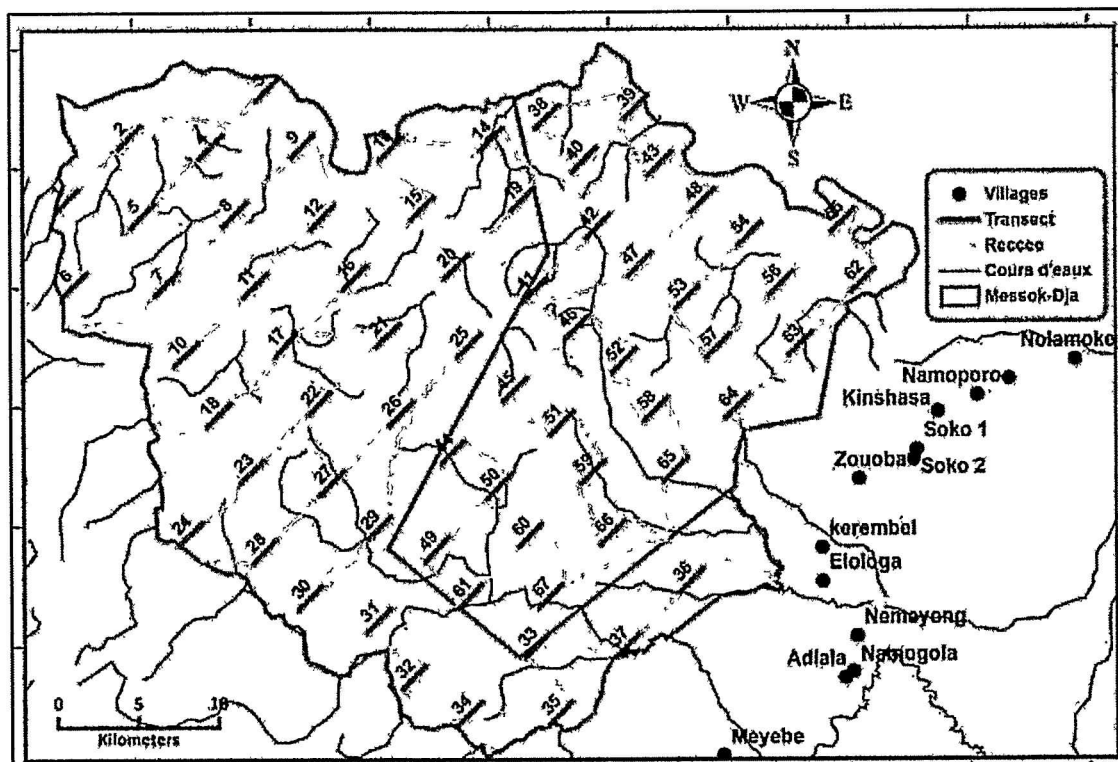
I. Etude d'inventaires des grands mammifères

1.1. Effort d'échantillonnage

En dehors du transect numéro 3 qui a été parcouru de moitié, tous les autres ont été parcourus en entier. En raison des collines escarpées de la forêt de Messok-Dja, la distance de parcours mesurée sur certains transect était supérieure à la longueur théorique définie pour une surface plane. Par conséquent un effort total de 134,12 km a été réalisé sur les transects par rapport à l'effort théorique prévu de 134 km. Egalement, une distance de 286,77 km a été parcourue sur les recces. La figure 3 présente les trajets suivis par les équipes de terrain lors de la collecte de données.

1.2. Habitats

Plusieurs types de forêts et autres paysages ont été traversés pendant les inventaires. Les forêts mixtes à sous-bois fermé, ouvert, fermé de lianes et les celles à sous-bois fermé de Marantaceae, couvrent respectivement 78km ; 35km ; 12km et 3km sur la distance totale parcourue dans les transects. La distance totale couverte par les zones anthropisées (affectées par l'homme) représente seulement 0,2% de l'effort total (Figure 1), ce qui traduit globalement un habitat avec une prédominance de couverture forestière ; cette couverture forestière est dans plus de 70% des cas, à sous-bois fermé.



Carte 4/ Carte de l'effort d'échantillonnage accompli durant l'inventaire

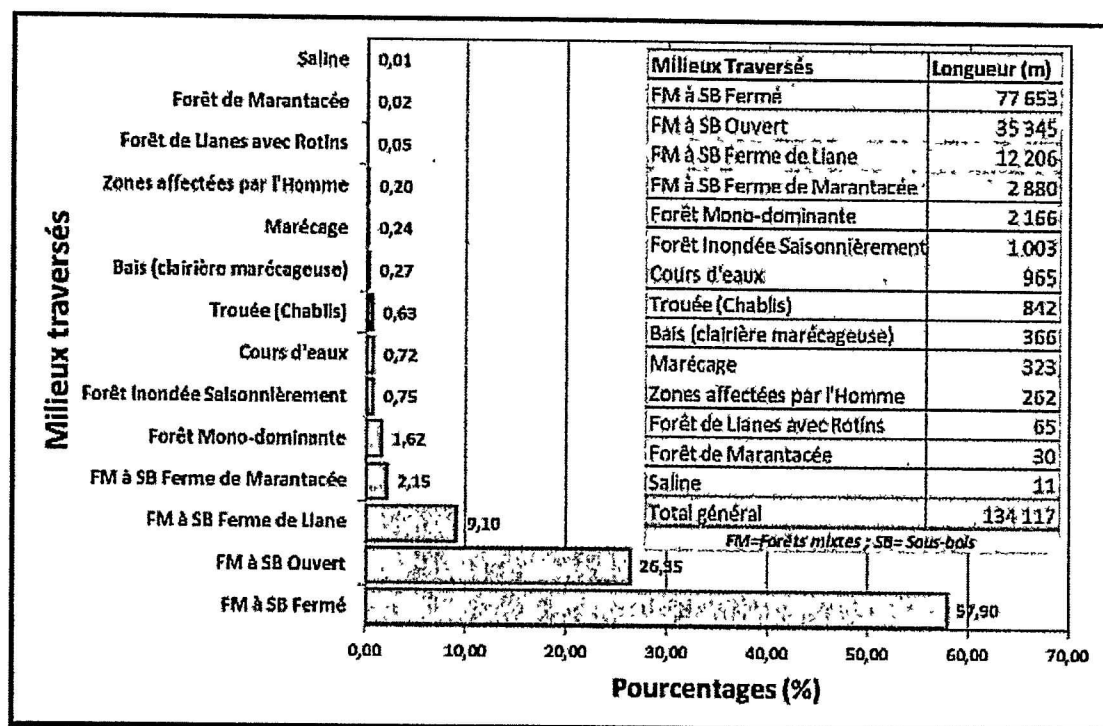


Figure 1 : Taux de différents types d'habitats traversés sur les transects

1.3. Abondance et distribution spatiale de la faune

1.3.1. Les éléphants

Sur les transects, 488 indices d'éléphants constitués de crottes, de restes d'alimentation, de pistes et d'empreintes ont été enregistrés. Aussi, 5 carcasses d'éléphants ont été découvertes pendant la collecte des données. Le taux de rencontre des crottes est de 1,62 crotte/km tandis qu'environ 3,60 signes de présence d'éléphants ont été rencontrés par km (Tableau 1).

Tableau 1 : Signes de présence des éléphants sur les transects

Signes observés	Nombre	Taux de rencontre moyen (n/km)	Erreur Standard
Trace d'alimentation	6	0,044	0,025
Boue sur l'arbre	1	0,007	0,007
Crotte	220	1,619	0,271
Empreinte	35	0,258	0,069
Piste	198	1,470	0,180
Signe de passage	28	0,207	0,060
Total des signes	488	3,605	0,467

La densité moyenne de toutes les crottes d'éléphants dans la forêt de Messok-Dja est de 749,75 [523,38 – 1074] crotte/km². Dans cette densité, si on y extrait la densité des crottes possédant de la matière fécales au moment de leur détection, elle est de moitié et correspond à 309,40 [206,38 – 463,85] crotte/km² (Tableau 2).

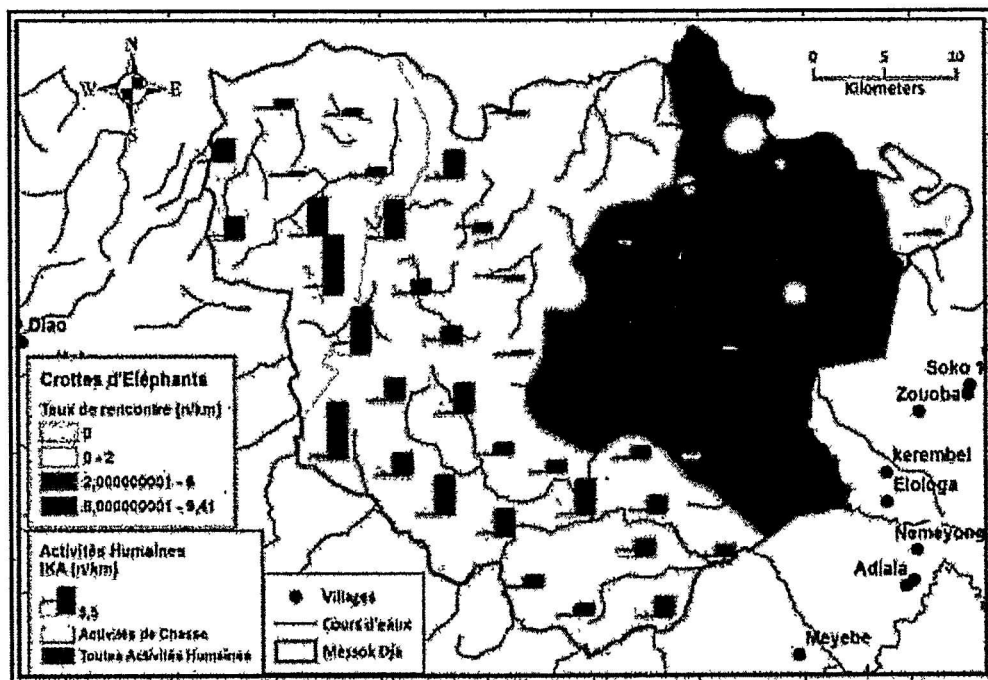
Tableau 2 : Abondance et densité d'éléphants.

Classes de crottes	CV	Densité des crottes (Nombre/km ²) [IC 95%]	Densité d'éléphants (Nombre/km ²) [IC 95%]	Abondance des éléphants (Nombre) [IC 95%]
S4 et S5 Exclus	22,1%	309,40 [206,38 – 463,85]	0,18 [0,12 – 0,27]	260 [169 – 400]
Toutes les crottes	19,87%	749,75 [523,38 – 1074]		

NB : Avec un Taux de dégradation = $96,1 \pm 7,536$ (Nzoo et al. 2016a) ; Taux de production = 18,07 (Hedges et al. 2012)

Comparativement au Parc National de Nki (au Cameroun), la densité d'éléphants de Messok-Dja est inférieure (Nzoo Dongmo et al. 2016a). Elle demeure proche de 0,19 individu/km², obtenue dans les forêts de Djoua-Ivindo (Allam et al. 2016). Cette densité reste cependant inférieure à celle de 0,47 individu/km² obtenue au parc national de Lobéke (Nzoo Dongmo et al. 2016b).

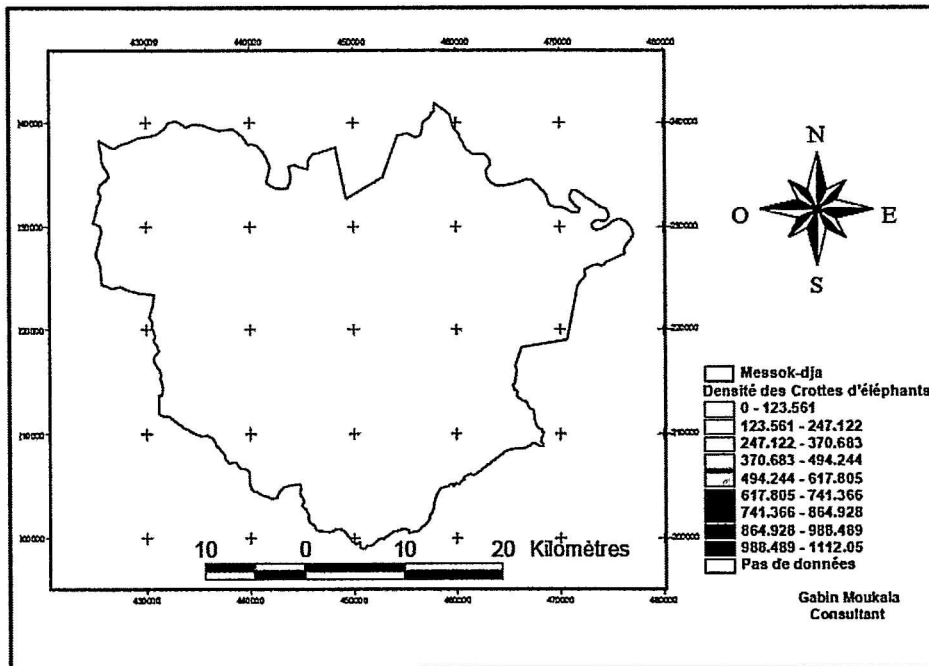
Le secteur le plus prisé par les éléphants dans la forêt de Messok-Dja, se situe à l'Est où les taux de rencontre des crottes oscillent entre 6 et 9,41 crotte/km (Carte 5). Cette zone de forte présence d'éléphants, possède les plus faibles taux d'indices d'activités humaines. On constate bien que la distribution des éléphants est inversement proportionnelle à la pression humaine de tout genre. Surtout c'est aussi la zone où le projet ETIC a focalisé ses patrouilles de LAB dissuasives, afin d'éviter la pénétration des braconniers dans le secteur. Le niveau de présence décroît progressivement jusqu'au nord-ouest où aucune crotte d'éléphants n'a été détectée.



Carte 5 : Répartition spatiale des crottes d'éléphants par rapport aux pressions humaines sur les transects

L'exploitation forestière menée depuis 2010 dans la partie Ouest de Messok-Dja, par la SEFYD aurait contribué progressivement à repousser les éléphants vers l'Est. En outre, le front de grand braconnage en provenance de Souanké est la cause un éloignement, sinon une disparation des éléphants dans cette partie Ouest. Cette situation laisse entrevoir des

migrations d'éléphants vers ou en provenance du Parc National de Nki. Ces mouvements sont relevés à travers de nombreux points de traversée d'éléphant sur la rivière Dja. Aussi bien en 2013 (Carte 6) qu'en 2016 (Carte 5), l'activité des éléphants est restée concentrée dans l'Est avec une extension vers le centre.



Carte 6 : Répartition spatiale des crottes d'éléphants sur les transects en 2013

1.3.2. Les grands singes

De tous les nids enregistrés, 194 ont été reconnus construits par les chimpanzés (38,89%), 303 par les gorilles (60,72%) et seulement 2 n'ont pu être attribués à l'une des espèces ; soient des taux de rencontre moyens respectifs de 3,78 nid/km (total) ; 1,52 nid/km (chimpanzés) ; 2,25 nid/km (gorilles) ; 0,01 nid/km d'inconnus (Figure 2).

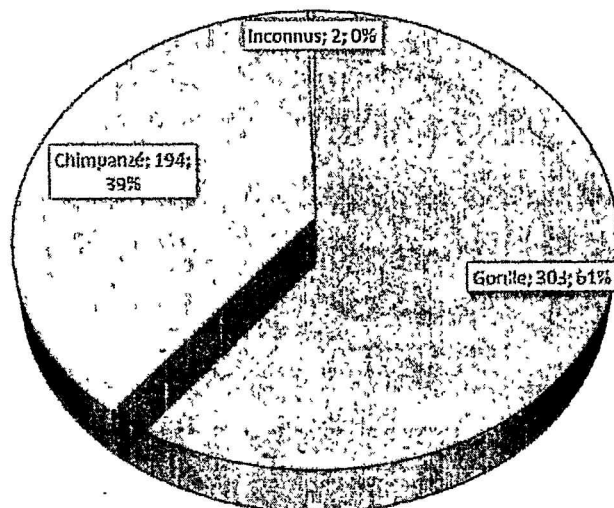


Figure 2 : Camembert répartissant les pourcentages de nids de grands singes inventoriés dans Messok-Dja

Le ratio entre les deux types de grands singes montre qu'il y a plus de gorilles à Messok Dja que de Chimpanzés. Ce que démontre aussi leur dénombrement estimé par l'outil Distance (Tableau 5).

Tableau 3 : Signes de présence des grands singes sur les transects

Espèces	Signes observés	Nombre	Taux de rencontre moyens (n/km)	Erreur Standard
Gorilles	Trace d'alimentation	25	0,186	0,044
	Crottes	44	0,326	0,072
	Empreintes	1	0,007	0,007
	Nids	303	2,246	0,305
	Signe de Passage	1	0,007	0,007
	Vocalisations	1	0,007	0,007
	Total Gorille	375	2,780	0,327
Chimpanzés	Nids	194	1,518	0,007
	Vocalisations	10	0,074	0,015
	Total Chimpanzé	204	1,592	0,017
Grands singes inconnus	Crottes	1	0,007	0,287
	Nids	2	0,015	0,024
	Total GS inconnus	3	0,022	0,286
Grands singes	Trace d'alimentation	25	0,186	0,044
	Crottes	45	0,333	0,071
	Empreintes	1	0,007	0,007
	Signes de Passage	1	0,007	0,007
	Vocalisation	11	0,081	0,025
	Nids	499	3,779	0,465
	Total Gros singes	582	4,394	0,472

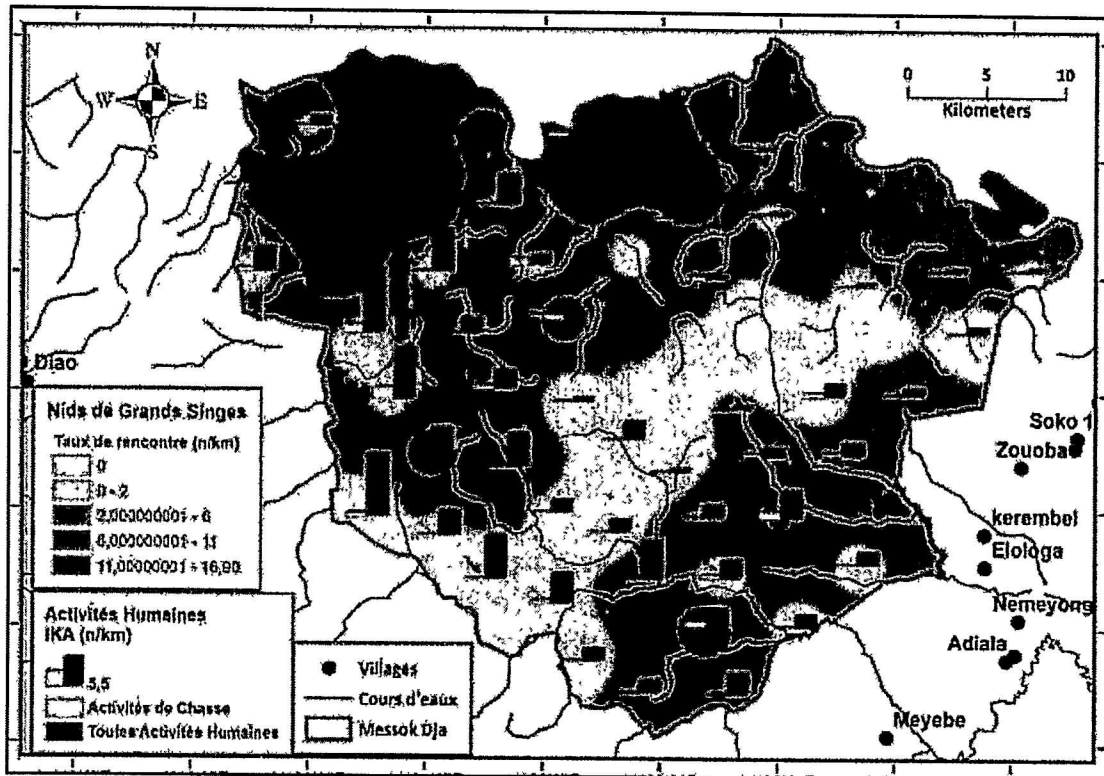
La densité actuelle des nids de grands singes à Messok-Dja est comparable à celles obtenues dans les parcs nationaux du côté de Cameroun en 2015 (Boumba Bek et Lobéke 128 nid/km²), d'après les études de Nzooh Dongmo et al. 2016a et b. Cependant cette densité est supérieure à celles obtenus dans les autres sites voisins notamment la forêt de Djoua-Ivindo (Allam et al. 2016), les parcs nationaux de Nki (193 nid/km²), d'Odzala Kokoua (161 nid/km², Maisels et al. 2013).

Les densités de nids obtenues dans ces sites étaient : 217 [156 – 303] nid/km² et 128 [85 – 193] nid/km² respectivement dans les parcs nationaux de Boumba Bek et de Nki ; au parc national de Lobéke, dans la forêt de Djoua-Ivindo; et dans le parc national d'Odzala Kokoua.

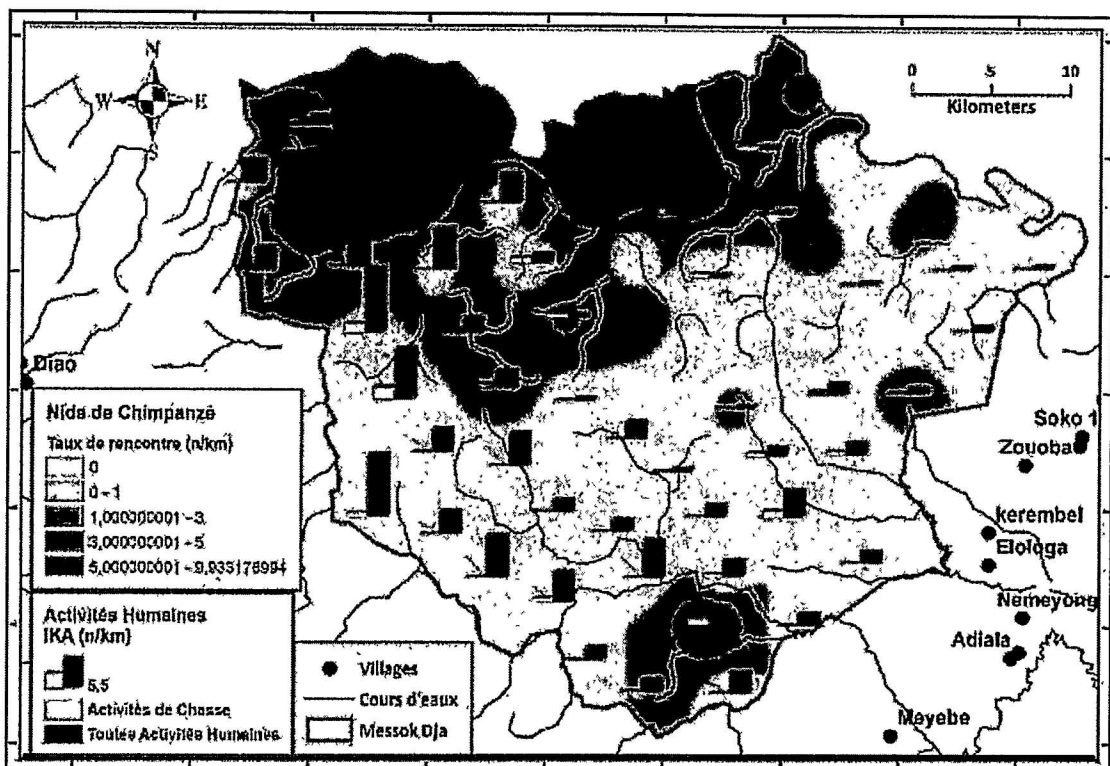
Tableau 4: Densité et abondance des Grands Singes

Espèces	Densité de nids (Nombre/km ²) [IC 95%]	C.V. [Densité de nids]	Densité des individus (Nombre/Km ²) [IC 95%]	C.V. [Densité d'individus]	Abondance (Nombre) [IC 95%]
Gorille	226,36 [171,02 – 299,62]	14,16%	1,67 [1,24 – 2,25]	14,95%	2 438 [1 815 – 3 274]
Chimpanzé	55,84 [37,75 – 82,59]	19,87%	0,38 [0,25 – 0,56]	20,44%	552 [369 – 824]
Ensemble Grands Singes	287,84 [220,10 – 376,42]	13,57%	2,02 [1,52 – 2,68]	14,40%	2 938 [2 212 – 3 902]

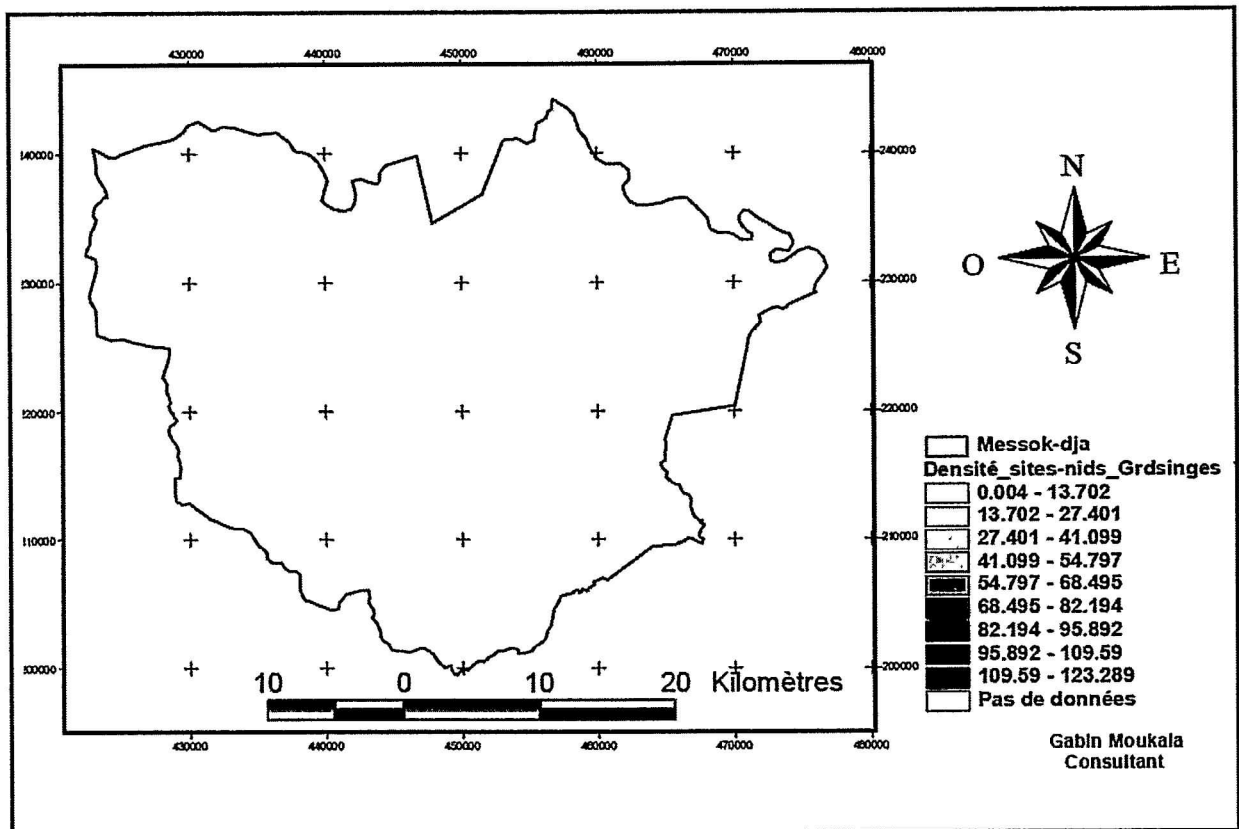
La figure 8 montre que les nids de gorilles sont concentrés dans plusieurs petites poches disséminées indépendamment des zones de fortes pressions humaines. Quant à la distribution des nids de chimpanzés (Carte 7), on observe 2 zones d'activités relativement élevées ; la plus grande zone étant située dans le nord où les fréquences d'activités humaines sont moindres, et une petite zone de concentration dans le Sud où le niveau d'agressions humaines est plus important.



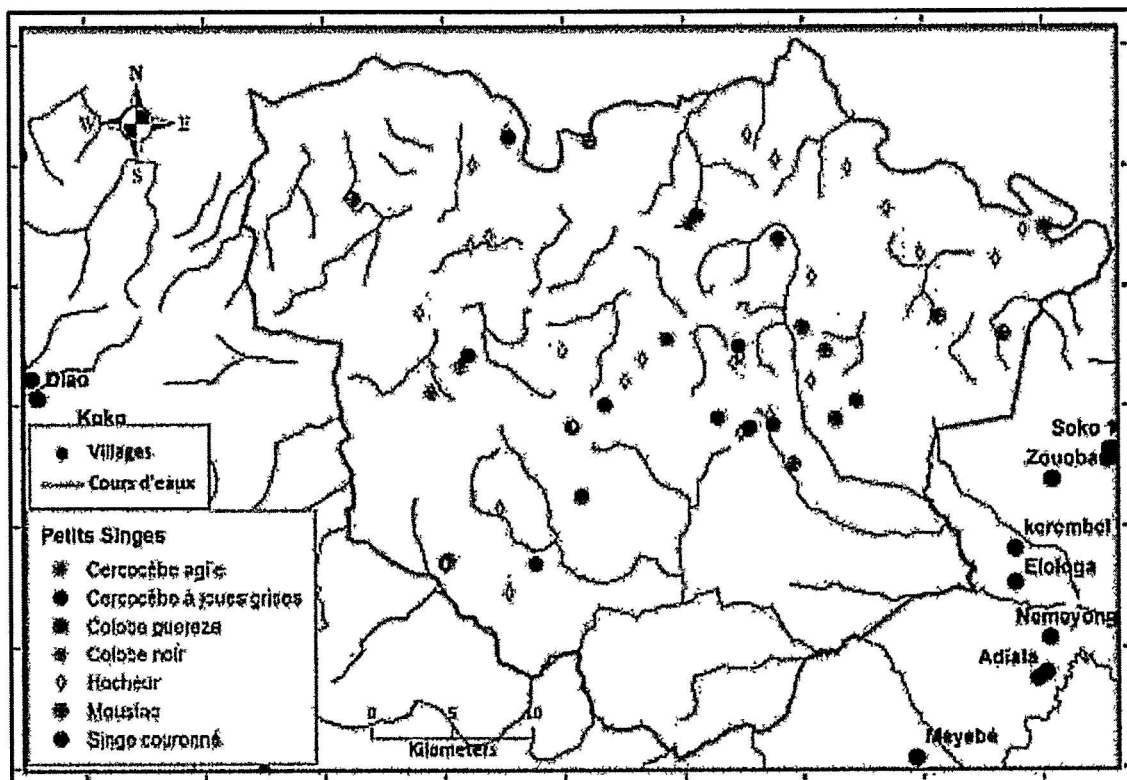
Carte 7 : Répartition spatiale des nids de grands singes par rapport aux pressions humaines sur les transects



Carte 8 : Répartition spatiale des nids de chimpanzés par rapport aux pressions humaines sur transects



Carte 9 : Répartition spatiale des groupes de nids de grands singes en 2013



Carte 10 : Sites d'observation des groupes de petits singes sur les transects et recces

1.4. Evolution de l'abondance des espèces prioritaires: Grands singes et Eléphants

La comparaison des données d'inventaire de 2013 avec celles de 2016 indique une stabilité apparente des populations de grands singes et des éléphants (Figure 3). En revanche, il faut signaler que les résultats publiés en 2011 et en 2013 n'ont pas été obtenus avec la même méthodologie de collecte

de données. En outre, les paramètres de conversion utilisés en 2011 et 2013 étant plus faibles que ceux utilisés en 2016, la conclusion de populations stables reste encore problématique.

On remarquera en outre, que malgré la forte pression sur les éléphants, la population de grands singes et celle d'éléphants n'ont pas connu une variation significative pendant quatre années (2013 - 2016) à cause non seulement des efforts de LAB mis en œuvre, mais aussi grâce au flux de migration des éléphants entre le PN Nki et la forêt de Messok-Dja.

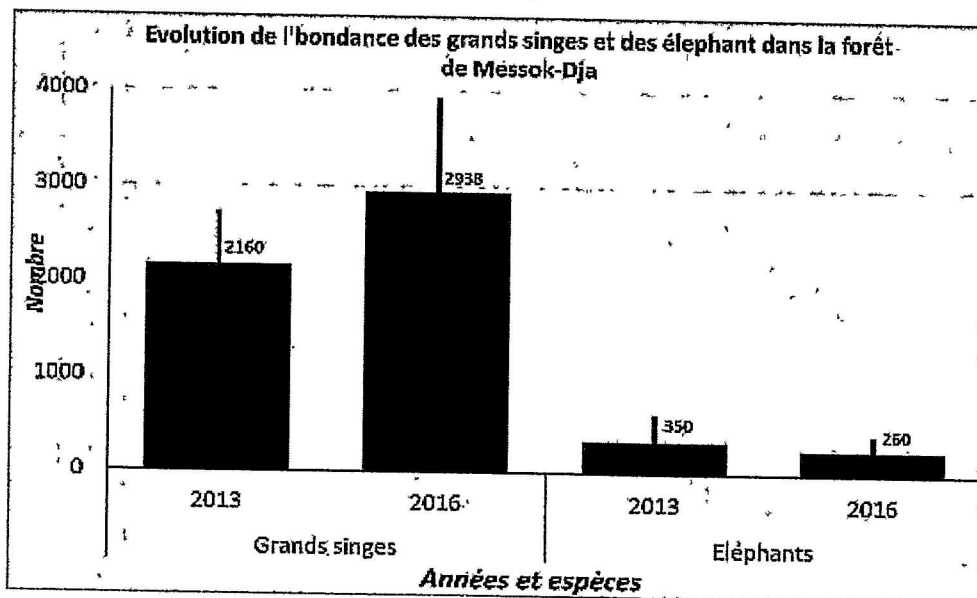


Figure 3 : Evolution de l'abondance des grands singes et des éléphants dans la forêt de Messok-Dja de 2013 à 2016

II. Etude écologique

Une étude écologique réalisée en 2013 sous l'impulsion de WWF pour apprécier le potentiel de richesses naturelles dans le massif forestier de Messok-Dja. Cette étude avait pour but d'évaluer l'importance des services écologiques dont bénéficient non seulement les populations riveraines mais aussi la conservation.

Les principaux objectifs de cette étude écologique étaient : (i) d'évaluer et apprécier les ressources existantes dans les forêts ; (ii) d'apprécier le degré de dépendance des populations locales aux ressources naturelles et l'impact positif de l'effort de surveillance des sites particuliers à haute valeur écologique ; (iii) d'énumérer les conditions optimales pour atteindre une gestion durable de cet écosystème.

2.1. Formations végétales

Le massif forestier de Messok-Dja par rapport à son climat équatorial, a un type de végétation caractéristique aux forêts humides sempervirentes, avec une strate supérieure dominée par des grands arbres allant jusqu'à plus de 40m de hauteur (*Letouzey, 1985*). Au sujet de la typologie forestière, des différentes investigations ont permis d'identifier 10 types de formations végétales dominantes suivantes :

- ✓ Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les arbustes (*FMSFA*) ;
- ✓ Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les marantacées (*FMSFM*) ;
- ✓ Les forêts mixtes à sous-bois fermé avec les lianes (*FMSFL*) ;
- ✓ Les forêts mixtes à sous-bois ouvert (*FMSO*) ;
- ✓ Les forêts marécageuses (*FM*) ;
- ✓ Les forêts secondaires adultes (*FSA*) ;
- ✓ Les forêts secondaires jeunes (*FSJ*) ;
- ✓ Les forêts à *Gilbertiodendron dewevrei* (*GILB*) ;
- ✓ Les forêts à Raphiales.

En tenant compte des critères écologiques, physiologiques et phytogéographiques établies au niveau national et régional, selon la classification dite de Yangambi, ces formations se regroupent de la manière suivante :

Formations forestières fermées

- ✓ Forêt dense humide sempervirente ;
- ✓ Forêt dense humide semi décidue (*semi-caducifoliée*) ;
- ✓ Forêt dense humide de montagne.

Formations forestières édaphiques

- ✓ Forêt marécageuse ;
- ✓ Forêt périodiquement inondée ;
- ✓ Forêt ripicole.

Formation mixte forestière et graminéenne ;

- ✓ Formation claire avec strate graminéenne.

2.1.1. Forêt dense humide sempervirente

D'un point de vue phytogéographique, cette forêt se classe parmi les forêts semi-sempervirentes (*White et al. 1996*), qui sont des formations de transition entre la forêt sempervirente et la forêt semi-décidue.

La physionomie de cette forêt est très hétérogène. Généralement, sa canopée est discontinue et les couronnes des arbres jointives et séparées à certains endroits. Le sous-bois est habituellement dense, constitué de grandes herbes appartenant principalement aux familles des Marantaceae (*Megaphrynium sp*, *Sarcophrynium schweinfurthianum*, *Haumania danckelmannia* ...), des Zingiberaceae (*Aframomum giganteum*, *Costus*,...) et des Comelinaceae (*Palisota mannii*, ...).

Les grands arbres dans ce massif forestier dépassent les 50 mètres de hauteur et composée d'associations de familles Sterculiaceae, Ulmaceae, Irvingiaceae (*Klainedoxa gabonensis*, *Irvingia gabonensis*, *Irvingia grandifolia*), Méliaceae (*Entandrophragma cylindricum*, *Entandrophragma candollei*), Mimosaceae (*Pentaclethra macrophylla*, *Pentaclethra eetveldeana*), Pandanaceae (*Panda Oleosa*), Sapotaceae (*Omphalocarpum procerum*) Combrétaceae (*Terminalia superba*) et Sterculiaceae (*Tryplochiton scleroxylon*), Tiliaceae (*Duboscia macrocarpa*) Fabaceae (*Milletia laurenti*), Moraceae (*Millettia excelsa*)

2.1.2. Forêts marécageuses

Ces forêts sur terre ferme inondable toute l'année, occupent des superficies importantes en bordure des cours d'eau. On y distingue principalement les forêts marécageuses inondées en permanence à canopée ouverte, les forêts ripicoles, le long des cours d'eau à canopée fermée et les forêts périodiquement inondées de plaines alluviales à canopée plus ou moins fermée avec quelques arbres émergents. La hauteur des arbres varie entre 15 et 30 mètres. Ces formations sont dominées par quelques essences spécifiques notamment le Bahia (*Hallea ciliata*), le Padouk d'eau (*Pterocarpus osun*), le Bubinga d'eau (*Guibourtia demeusei*), l'Illomba d'eau (*Pycnanthus marchalianus*), *Sterculia suaviolacea*, le Limbali (*Gilbertiodendron dewevrei*), le Rikio (*Uapaca guinensis*), etc.

2.1.3. Forêts à *Gilbertiodendron*

Ce sont des forêts mono-dominantes, composées de *Gilbertiodendron dewevrei* en peuplements presque purs. Ces forêts se rencontrent en zone inondée ou en bordure des cours d'eau (forêts ripicoles à Limbali) et parfois sur les terres fermes des plateaux (forêts à Limbali sur terre ferme). Dans ce type de forêt, la canopée est très fermée et le sous-bois est généralement ouvert.

2.1.4. Forêt humide de montagne

Ces forêts sont localisées entre la rivière *Dja* et les sources de la rivière *Badekog*. Ces forêts hétérogènes, ont généralement un sous-bois tantôt clairsemé, légèrement arbustif avec la présence des petites touffes de *Marantaceae Ataenidia* sp. Parfois le sous-bois est touffu et composé de *Marantaceae Haumania dankelmaniana* et de *Megaphrynium macrostachym* ainsi que de lianes de *Maniophyton fulvum*. La pente dans ces forêts peut être abrupte variant entre 15 et 30°, ou légèrement plat dans les zones de contact entre deux collines. L'espèce dominante au sommet des montagnes est le *Klainedoxa gabonensis*. Le *Klainedoxa gabonensis* joue un rôle alimentaire essentiel des grands mammifères (éléphant, gorille, chimpanzé..), à travers ses fruits. La vie petits et des moyens mammifères (potamochère, hylochère, céphalophes rouges.) est aussi dépendante en partie à ces fruits. Ces derniers utilisent efficacement ce milieu dans le cadre du développement harmonieux de leur cycle de vie. L'usage le plus impressionnant est celui qu'on en fait l'éléphant qui y installe des véritables routes comme le montre la photo 1.

2.1.5. Forêts secondaires

Ces formations occupent les bordures d'anciennes routes d'exploitation forestières et les plantations abandonnées près des villages. Ces zones sont colonisées par les espèces pionnières comme le

Parassolier (*Musanga cecropioides*), qui forment par endroit des peuplements

quasiment purs, le

Mengema (*Myrianthus arboreus*), *Pychnantus angolensis* (*Ilomba*) ou

des petits arbres comme *Harungana madagascariensis*,

Zanthoxylum spp, etc.

Quelques grands arbres, conservés lors du défrichage,

témoignent de l'existence de l'ancienne forêt primaire.



Photo 1 : Forêt de montagne à dominance *Klainedoxa gabonensis*



2.2. Produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux sont les ressources forestières autres que le bois d'œuvre, tirés de la forêt et utilisés par les populations pour satisfaire des besoins divers. On compte parmi ces ressources, les feuilles de deux espèces lianescentes (*Gnetum africanum*, « Koko », *Gnetum buchholzianum*), « Nkale ». Les fruits les plus récoltés sont les *Gambeya sp*, *Landolphia spp*, *Irvingia spp*, *Coula edulis*.

Parmi les champignons nous pouvons noter les champignons de termitières (*Termitoces spp*) et les girolles des massifs de *Giberti dendron dewevrei*. Les feuilles de Marantaceae (*Megaphrynium spp, Sarcophrynium, Thaumatooccus sp.*) dont la demande est quotidienne, sont utilisées pour l'emballage des pains de manioc et d'autres produits alimentaires

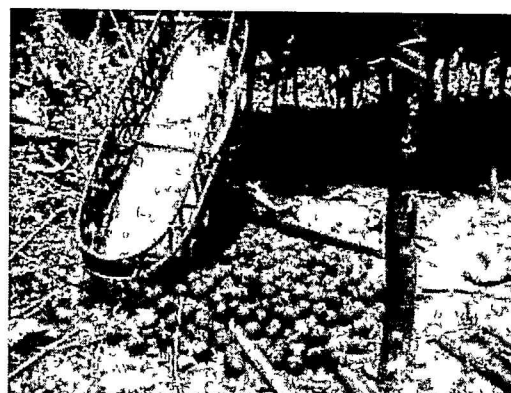
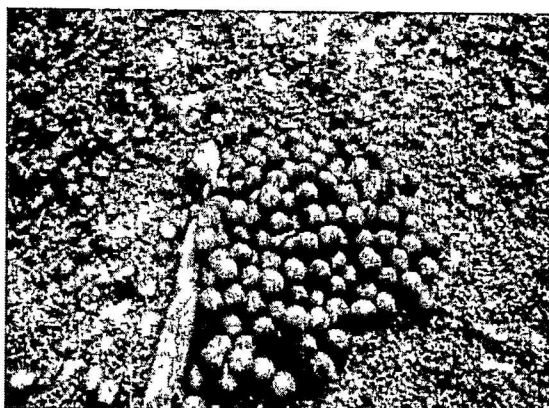


Photo 2 et Photo 3 : Fruits d'*Irvingia gabonensis* et de *Coula edulis*

Tableau 5 : Echantillon de PFNL observés sur le terrain

Nom local	Nom scientifique	Famille	Partie Utilisée	Destination
Ngongo/Makassa	<i>Megaphrynium macrostachyum</i>	Marantaceae	Feuille	Vente, cuisson des aliments, construction toiture de case et autre usage
Kana	<i>Panda oleosa</i>	Pandaceae	Amande	Consommation
Igname	<i>Dioscorea</i> sp	Discoreacea	Tubercule	Consommation
Tondolo	<i>Aframomum</i> spp.	Zingiberaceae	Fruit	Consommation
Ngata	<i>Myrianthus arboreus</i>	Myristicaceae	Fruit	Consommation
Coco	<i>Gnetum</i> spp	Gnetaceae	Feuille	Consommation et Vente
Sem	<i>Tricoscypha abut</i>	Anacaceae	Fruit	Consommation
Payo	<i>Irvingia excelsa</i>	Irvingiaceae	Fruit	Consommation et vente
Rotin / Ngossi	<i>Eremospatha</i> sp	Arecaceae	Tige	Cordage et Vente
Champignons	Plusieurs espèces	Plusieurs espèces	Champignon	Consommation et Vente
Péké	<i>Irvingia Gabonensis</i>	Irvingiaceae	Fruit	Consommation et Vente
Gouob	<i>Coula edilis</i>	Olacaceae	fruit	Consommation et Vente

Faune

2.2.1. Invertébrés

Il existe une abondante faune d'invertébrés dans la région. Elle est très diversifiée au regard des quelques spécimens de papillons et d'insectes qui ont été observés. Cependant, la connaissance de cet aspect de la faune n'est pas encore approfondie, faute de spécialistes dans le groupe d'investigateurs. Il reste néanmoins constant que la faune d'invertébrés est bien connue et beaucoup d'espèces de celles-ci (Photo 4 et 5) sont utilisées par les communautés pour satisfaire des besoins alimentaires.

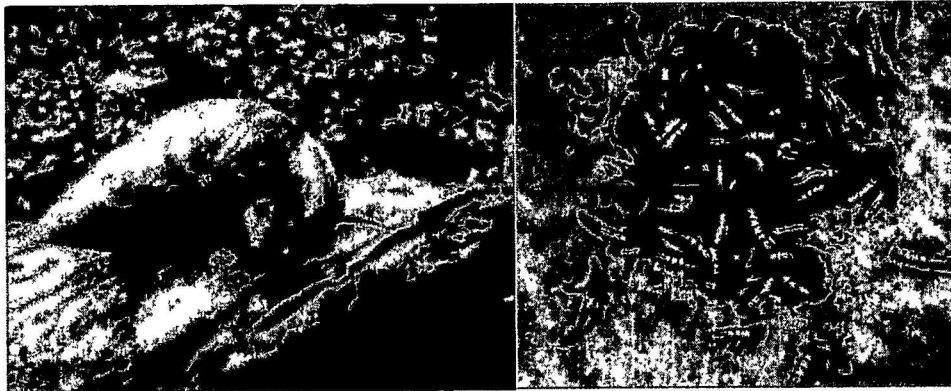


Photo 4 et Photo 5 : Escargots (*Achantina achantina*) et chenilles de sapelli

2.2.2. Vertébrés

a) Mammifères

La présence des différentes classes des mammifères existantes dans la région couverte par les investigations a été basée sur les indices de présence et les observations directes. L'attention a été portée sur les mammifères parce que certaines espèces d'entre eux (particulièrement les plus grands), subissent une forte pression de chasse pour les besoins alimentaire mais aussi surtout parce qu'ils portent certaines trophées très prisées, dans certaines sociétés.

En plus des observations directes, les indices de plusieurs autres mammifères ont été observés au cours de la collecte, pour connaître le potentiel mammalien du massif forestier de Messok-Dja. Ces travaux et les observations des patrouilles de surveillance (des gardes forestiers) en plus des caméras piégés, ont permis de se convaincre de la présence dans la région de nombreux mammifères terrestres, arboricoles, ou ceux qui affectionnent les milieux aquatiques et même ceux qui ont un rythme circadien atypique et qui ne laissent aucun indice de présence, tel que les animaux appartenant à l'ordre des chiroptères (roussettes, chauves-souris, etc.).

Ainsi, pour les mammifères terrestres en particulier, le condensé des informations recueillies est présenté tel qu'il suit :

Les Cercopithecidae

Les petits singes diurnes sont représentés en grande partie le Cercopithèque de Brazza (*Cercopithecus necgletus*), la Mone couronnée (*Cercopithecus pogonias*), le hocheur (*Cercopithecus nictitans*), le Moustac (*Cercopithecus cephus*). Les Colobes sont représentés par le colobe de guereza (*Colobus guereza*), le Colobe noir (*Colobus satanas*). Les

cercocèbes sont représentés par le Cercocèbe agile (*Cercocebus agilis*) dont une bande d'une trentaine individus est régulièrement observée en périphérie de la Clairière de Libo. A ce groupe il faut ajouter le Cercocèbe (Mangab) à joues grises (*Lophocebus albigena*), espèce bruyante qui émet des vocalisations sonores très audibles.

Un fait important est à relever concernant les petits primates dans ce site de Messok-Dja. Il s'agit de la formation récurrente de groupes multi-spécifiques observables à l'intérieur des clairières et à chaque randonnée en forêt. Un aperçu de l'état des petits primates diurnes dans la forêt est illustré par les photos 6 et 7.



Photo 6 et Photo 7 : *Cercopithecus agilis* et *Colobus guereza*

Pongidae

La famille des Pongidae est représentée par le Chimpanzé (*Pan troglodytes troglodytes*) et le gorille de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*), Photos 12, 13, 14, 15. Dans le massif forestier de Messok-Dja le Chimpanzé présente une particularité comportementale. Il s'agit de sa fréquentation dans les salines de *Libo bai*, *Messok bai* et *Golom bai*, pour boire les eaux stagnantes contenues dans les mangeoires et aussi pour prélever et ingérer des sels minéraux dissous et mélangés avec la terre des grands trous creusés par les éléphants. Ce comportement de géophagie n'est pas signalé dans les autres sites de conservation dans la région.



Photo 8 et Photo 9 et Photo 10: Chimpanzés *Pan troglodytes troglodytes* en pleine activité alimentaire dans *Libo bai 1* et *Libo bai 2*

Le deuxième grand singe qui fait la fierté de Messok-Dja est le Gorille de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*). La distribution de cette espèce couvre l'ensemble de la zone de conservation jusqu'à proximité de certains villages périphériques. L'abondance du gorille est confirmée par les observations récurrentes de groupes dans les clairières et dont la taille est souvent supérieure à 10 individus ; ce qui est un indicateur encourageant.

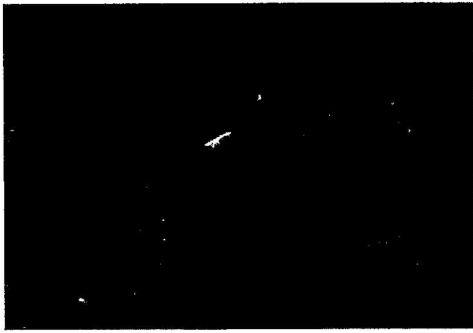


Photo 11 et Photo 11 et Photo 13 et Photo 14: Groupes reproducteurs et solitaire de gorille visitant la clairière de Libo bai

Les Felidae

Sur la base des observations de terrain, les carnivores sont bien présents dans le massif forestier de Messok-Dja. Ils sont représentés par deux espèces dont le plus spectaculaire et majestueux, est le léopard (*Panthera pardus*). Ce grand félin fréquente plus les pistes d'éléphants. On signale que cette espèce est l'objet d'une menace évidente. Cette menace est due à sa chasse dont elle fait la victime pour sa peau. Le second représentant de ce groupe identifié est le chat doré (*Félis aurata*) dont sa présence a été révélée dans Messok bai par les images de cameras pièges (Photo 16 et 17).



Photo 15 et Photo 16 : *Panthera pardus* et *Felis aurata* sur la piste d'accès à la saline Messok-Dja

Les Viverridae

Les genettes, essentiellement arboricoles, occupent également le massif forestier de Messok-Dja, parmi les genettes identifiées, on cite la genette servaline (*Genetta servalina*),

la genette tigrine (*Genetta tigrina*). A cela s'ajoute la Civette commune (*Viverra civetta*), la nandinie (*Nandinia binotata*), victime d'une chasse pour l'acquisition des peaux destinées aux cérémonies rituelles dans les villages périphériques et Mangouste à long museau (*Herpestes naso*).

Les Manidae

Les trois espèces de pangolins insectivores, réputées grands mangeurs de termites sont présents dans le site. Il s'agit du Pangolin commun (*Phataginus tricuspis*), du Pangolin à longue queue (*Uromanis tetradactyla*) et du Pangolin géant (*Smutsia gigantea*).

Suidae

Deux espèces sont présentes dans le site. Il s'agit du potamochère (*Potamochoerus porcus*) et de L'hylochère (*Hylochoerus meinertzhageni*). Le potamochère, espèce facilement reconnaissable par son pelage rougeâtre, est souvent observé sur les pistes d'éléphants. Il a été révélé la présence de bandes temporaires d'environ 30 individus fouillant les crottes d'éléphants et consommant les fruits au sol humide. L'hylochère, le plus grand des suidés, est plus observé dans les clairières de *Messok bai*, *Golom bai* et *Libo bai*, *Mecoubele bai*, *Belengue bai*. Pour cette espèce, la plus grande taille de groupe, observée en 2013, est de neuf individus.



Photo 17 et Photo 18 : Bandes de *Potamochoerus porcus* observées sur une piste d'éléphants d'accès à la clairière *Messok bai*



Photo 19 et Photo 20 : Bandes de sept (07) et cinq (05) hylochère observées dans les clairières de *Libo bai* et de *Golom bai*

Bovidae

Cette famille est la mieux représentée dans le massif forestier de Messok-Dja. Elle est surtout dominée par les céphalopes rouges, antilopes de taille moyenne (Photo 26). Dans ce groupe synthétique, on compte le Céphalophe à front noir (*Cephalophus nigrifrons*), le Céphalophe de Peters (*Cephalophus callipygus*), le Céphalophe à ventre blanc (*Cephalophus leucogaster*), et le Céphalophe à bande dorsale noire (*Cephalophus dorsalis*). Céphalophe bleu (*Philantomba monticola*), Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*).

On note également les antilopes à cornes spirales (Photo 27 et 28) : le Sitatunga (*Tragelaphus spekei*) et le Bongo (*Tragelaphus euryceros*). Le Sitatunga est souvent observé en solitaire dans la totalité des clairières de Messok-Dja où il constitue une population très visible. Le bongo par contre, grande antilope splendide dont la robe est marquée par de longues stries verticales blanches, est surtout présente dans le secteur de la clairière Belengue bai.



Photo 12: Céphalophe à ventre blanc en lisière de Golom bai



Photo 13 et Photo 14 : Sitatunga et Bongo

Le massif forestier de Messok-Dja abrite également une importante population de buffles de forêt (*Syncerus caffer nanus*). Ils sont très visibles dans les clairières de *Messok bai* et de *Golom bai* (Photo 25 et 26).



Photo 15 et Photo 16 : Groupe de Buffle (*Syncerus caffer nanus*) résident dans Golom bai

Elephantidae

L'importance à accorder au massif forestier de Messok-Dja réside, au-delà de toutes autres considérations dans sa capacité d'abriter l'une des espèces de valeur universelle, la plus exceptionnelle à savoir l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*). Désormais, dans cette forêt, suite aux efforts de conservation (surveillance et monitoring), la taille standard de groupe d'éléphant commence à se stabiliser (Photo 27, 28, 29, 30). On les observe actuellement soit sur les pistes de migrations, soit dans les clairières, qu'ils visitent en groupes de 3 à 5 individus.



Photo 17 et Photo 18 et Photo 19 et Photo 20 : Groupe reproducteurs d'éléphant et solitaires mâles adultes dans les clairières de Libo et de Messok-Dja

b) Reptiles

L'herpétofaune de Messok-Dja est très peu connue. Toutes fois, on observe quotidiennement de nombreuses espèces appartenant à cette classe.

Les Testulidae

La tortue la plus observée est le *Kinixys erosa*, facilement repérable par la couleur de la carapace brun clair.

Les Varanidae

Cette famille est représentée dans le site par le Varan orné (*Varanus ornatus*) facilement reconnaissable le long des rivières *Dja* et la *Ouwe* par sa coloration noire et jaune.

Les Crocodylidae

La présence des crocodiles est très marquée, le Crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) et le Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*) sont surtout présents sur les troncs émergés et sur les berges des rivières *Dja* et *la Ouewe* où ils réchauffent au soleil, étalés sur le sable ou sur les roches.

Une autre espèce plus forestière, le crocodile nain (*Osteolaemus tetrapsis*), est observable dans l'ensemble du site.

Les Viperidae

On y dénombre deux espèces : la vipère du Gabon (*Bitis gabonica*) et la vipère nasique (*Bitis nasicornis*) dont la première observation dans le site a été faite en Novembre 2011.

Les Pythonidae

Le python de Seba (*Python sebae*) est observé dans une large gamme d'habitats de Messok-Dja.

c) Oiseaux

A ce niveau, la connaissance de la classe des Oiseaux est incomplète et très parcellaire, néanmoins dans la liste des espèces les plus communément observées figure, en bonne place, la Cigogne d'Abdim (*Ciconia addimii*), la cigogne épiscopale (*Ciconia episcopus*), qui sont des espèces à migrations intertropicales. Ce gros oiseau voyageur, remarquable par son long bec et ses longues jambes, mange les serpents.

En outre, on note dans les clairières de Mecoubele baï et Perroquet baï, la présence quotidienne des bandes de Perroquets jaco (*Psittacus erithacus*) et de Calaos. On note également la présence de rapaces diurnes le milan des chauves-souris (*Macheiramphus altinus*), le Pygargue vocifer (*Haliaeetus vocifer*), du Palmiste africain (*Gypohierax angolensis*), l'Aigle couronné (*Stephanoetus coronatus*). La Pintade noire (*Agelastus niger*) est observable sur terre ferme, dans l'ensemble du site.

d) Poissons

En dépit de la relative importance que revêt la pêche dans la région, comme pour les reptiles, les poissons ou ichtyo-faune de la région est très peu connue. On rencontre pourtant de nombreuses espèces de poissons, à l'observation des abondantes prises de pêche (Photo 31 et 32). Seulement, cette connaissance empirique n'est pas suffisante.



Photo 21 et Photo 22 : Poissons prélevés dans la rivière Dja

En définitive, le constat, à l'issue de ces travaux, montre que le massif forestier de Messok-Dja, est très riche en biodiversité, mais plusieurs segments de celle-ci sont encore mal connus. Elle abrite des espèces de valeur universellement exceptionnelle telles que l'éléphant et le gorille, qui sont sous la menace du braconnage.

Dès lors, la menace qui pèse sur cette impressionnante faune sauvage, caractérisée par le braconnage et le trafic transfrontalier des produits de la chasse, est déjà en soit, un mobile qui doit interpeler les pouvoirs publics sur l'urgence de la conservation et la préservation d'une portion de cette forêt de Messok-Dja, l'un de derniers bastions d'éléphants et autres grands herbivores.

2.1. Activités anthropiques

Parmi les activités humaines notées dans cette forêt, on relève les douilles de cartouches, les pièges à câbles métalliques, les campements de chasse, dont ceux liés au grand braconnage d'éléphants. En effet soutenu par le trafic transfrontalier d'ivoire et de peaux de panthères, l'abattage illégal des éléphants et autres grands mammifères constitue la principale menace pour la faune de Messok-Dja. La concentration actuelle d'éléphants dans les complexes des clairières suscite la convoitise des braconniers qui n'hésitent plus à remonter la rivière Dja, pour augmenter la chance d'abattre plus d'éléphants. Ils s'organisent en de grandes expéditions composées de 5 à 10 personnes. Ces ennemis de la nature abattent l'éléphant et extraient rapidement les défenses en abandonnant la dépouille, comme le témoigne les images (Photo 33, 34).

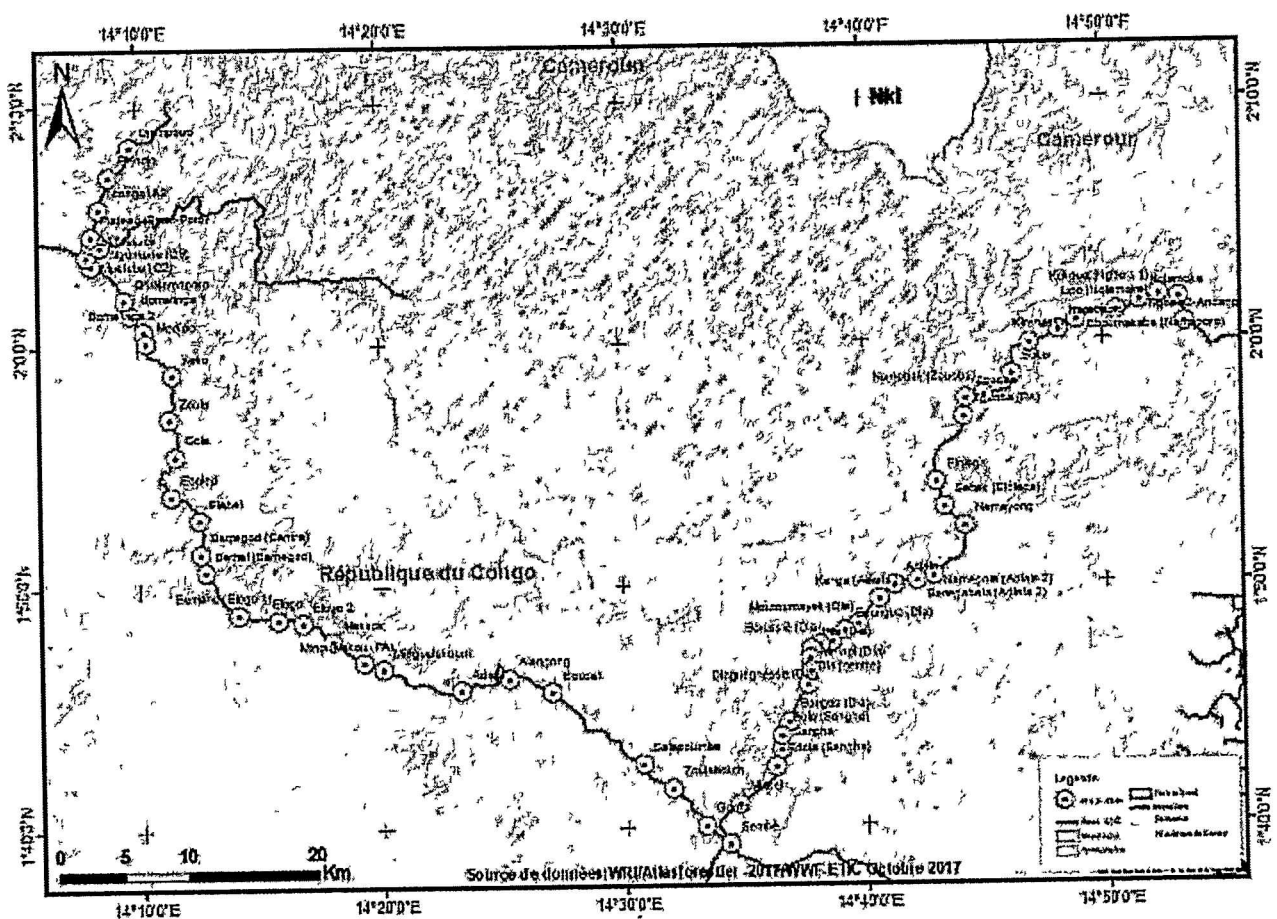


III. Etude socio-économique et mise en œuvre du Consentement, Libre, Informé et Préalable (CLIP)

3.1. Les communautés cibles

La population de cette zone est faible et très disséminée. Elle se regroupe principalement dans les villages et hameaux situés le long des différents axes routiers (Sembé-Ngbala ; Sembé-Souanké). Cette population est estimée à 23 874 habitants, pour les trois districts réunis (Sembé : 9550 habitants, Ngbala : 4613 habitants et Souanké : 9711 habitants).

Les villages cibles, situés sur les axes routiers au voisinage de l'espace proposé pour la création du Parc de Messok-Dja, sont au nombre de 44 (administrativement reconnus). Du fait des hameaux qui caractérisent certains villages, le nombre des communautés villageoises a été estimé à 67.



Carte 11 : Communautés cibles autour de Messok-Dja

Le tableau ci-dessous montre la répartition des villages en fonction des axes routiers et la population qui les compose.

Tableau 6 : Répartition des villages en fonction des axes routiers et leur population

Village/Quartier	Population totale	Date de création du village	Groupe Ethnique
Axe Sembé-Ngbala			
Ngbala2/Andang	730 dont 15 Baka	vers 1960	Kwélé et Baka
Ngbala1/Ndéké	700 dont 30 Baka	vers 1950	Kwélé et Baka
Namopodo	24	vers 1965	kwélé
Kinshassa	73	vers 1942	kwélé
Zouoba	250	1949	Kwélé et Baka
Nola-Moké	55 dont 1 Baka	vers 1945	kwélé et Baka
Socko	90	vers 1963	kwélé et Baka
Kerembel	84 dont 20 Baka	1966	Kwélé et Baka
Elologa	122	1970	kwélé et Baka
Adiala 2	260	1974	kwélé et Baka
Nemeyong	152	1930	Kwélé et Baka
Adiala 1	95 dont 30 Baka	vers 1960	kwélé et Baka
Moutoumayek (Dia)	200	1957	kwélé
Dia centre	NC	NC	NC
Bangos (Dia)	100 dont 25 Baka	1930	kwélé et Baka
Congomossala (Dia)	25 dont 20 Baka		Kwélé
Sangha	200 dont une 20 Baka	vers 1979	Kwélé et Baka
Mpila (Dia)	10 dont 4 Baka		Kwélé et Baka
Mickel	200	vers 1952	Kwélé
Axe Sembé-Souanké			
Allangong	34	1967	Kwélé
Boudel	91 dont 3 Baka	NC	Kwélé et Baka
Salapoumpé	25 dont 12 Baka	2004	Kwélé et Baka
Zoulaboth	144 dont 15 Baka	1934	Kwélé et Baka
Gama	70	1952	Kwélé
Koko	52	1944	Kwélé
Médiao	85	1950	Kwélé
Bomalinga 2	152	1950	Kwélé
Bomalinga 1	100	1954	Kwélé
Djampouo	91	1957	Djem
Elendjo	10	1954	Djem
Ntongo 1&2	55	1969	Djem et Kwélé
Quartier 1/Namoporo/Souanké	365	1916	Kwélé
Quartier 8/Poto-Poto/Souanké	307 dont 20 Baka	1916	Djeme et Baka
Zoula	72	1974	Kwélé
Gola	72	1926	Kwélé
Ebalad	NC	1814	Kwélé
Bamegod centre	363	1832	Kwélé
Bethel	23	NC	Baka
Elogo 1	245	1945	Kwélé
Elogo 2	583	1942	Kwélé
Adiala	27	1952	Kwélé
Messok	50	1952	Kwélé
Minguélakoum	113 dont 10 Baka	1939	Kwélé et Baka
Biabel	2	NC	Kwélé
Quartier 2/Souanké	NC	NC	NC
Quartier 4/ Messok/Souanké	NC	NC	NC
Ngomane	80	NC	Baka

NB : A cause de leur mobilité fréquente, la population des Bakas est estimative

3.2. Utilisation des ressources naturelles par les communautés villageoises

Les activités pour la subsistance et parfois la petite économie, sont aussi pratiquées dans la forêt par les villageois sont l'agriculture, la chasse, la cueillette/ramassage et la pêche. Les pratiques culturelles et culturelles sont encore menées dans certains villages marqués par la présence des zones sacrées.

3.2.1 L'agriculture

Il est pratiqué 2 types d'agriculture : l'agriculture de subsistance et l'agriculture de rente.

L'agriculture de subsistance se pratique à base des cultures de Banane, du manioc, de l'arachide et du maïs. L'agriculture de rente est représentée par la Cacao-culture, très pratiquée dans la zone (première production dans le pays). Cette dernière avec son développement, nécessite de plus en plus d'espaces dans la forêt. Le cacao est souvent vendu à Sembé avec la présence de l'acheteur CIB-Olam, ainsi que les acheteurs venant du Cameroun. C'est la première source de revenus des ménages dans la zone. Mais de plus en plus le problème d'acheteur se pose.

3.2.2 La cueillette et le ramassage

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) de type alimentaire, artisanal et médicinal ont un rôle essentiel dans la vie des populations car ils constituent une ressource indéniable de produits de subsistance et de revenus supplémentaires.

Le massif forestier du Messok-Dja regorge une diversité de paysages éco-systémiques, qui lui confèrent également une richesse et une variété de PFNL. Les plus collectées sont les mangues sauvages (*Irvingia gabonensis*, Mpéké pour les Bakas), le coco (*Gnetum Africanum*), la paille qui rentre dans la construction des maisons, les plantes médicinales, les champignons ; les chenilles, etc. Ces activités sont exercées beaucoup plus par les femmes, les jeunes filles et les populations autochtones.

3.2.3 Chasse

La chasse est une activité pratiquée exclusivement par les hommes. Selon la tradition de la zone, la chasse est la deuxième activité génératrice des revenus après le Cacao. La chasse illégale des grands mammifères, comme l'éléphant, est très active ; sachant que Messok-Dja avec ses clairières, est un oasis d'éléphants, qui oriente l'itinéraire des braconniers. Cela est prouvé par de nombreuses arrestations effectuées par le projet ETIC. Cette situation préoccupante interpelle l'Etat garant de la richesse du pays, pour que des solutions soient trouvées, afin de sauver les quelques populations fauniques rescapées.

3.2.4 Pêche

Malgré la présence de plusieurs cours d'eau de taille moyenne et grande, la pêche n'est pas très développée. On a l'impression que c'est plus une activité de subsistance qu'économique car, le poisson sur les marchés se fait rare, nonobstant la présence de campements des pêcheurs dans les différentes cartes participatives.

3.2.5 L'orpaillage artisanal

Cette activité, très lucrative, est surtout pratiquée sur l'axe Sembé-Souanké. Les villages Elogo 1 et Bamegod sont les épices de l'exploitation artisanale de l'Or. La plupart des jeunes s'y collent et parfois refusent d'autres emplois, car cela rapporte des revenus non négligeables bien que l'activité reste très difficile, comme l'avouent beaucoup de jeunes orpailleurs rencontrés.

3.3. Mise en œuvre du CLIP

Le droit à l'autodétermination se rapporte à la faculté ou à la possibilité pour les peuples locaux et autochtones de choisir leur mode d'existence tout en réaffirmant leur aspiration à la libre utilisation et jouissance de leurs terres ancestrales, y compris les ressources naturelles qui s'y trouvent. Le droit à l'autodétermination s'apparente ainsi au droit pour tout peuple ou communauté d'affirmer son autonomie et d'assurer son développement économique, social et spirituel selon les lois traditionnelles et coutumières préexistantes. Il existe des outils, notamment le Consentement, Libre, Informé et Préalablement (CLIP) pour mettre en pratique et de donner la possibilité aux communautés de donner leur avis et leur consentement dans tout processus les impactant dans leur localité.

Le processus CLIP, en cours, nous a permis au moyen de la cartographie participative d'identifier les zones d'usages traditionnelles des communautés cibles afin celles-ci soient prises en compte lors de la délimitation définitive de la future aire protégée.

Ce processus CLIP va aussi nous permettre de mettre les bases de la gestion inclusive et participative des ressources naturelles avec la participation effective des communautés locales et autochtones tout en prenant en compte les aspects genre à toutes les strates sociales.

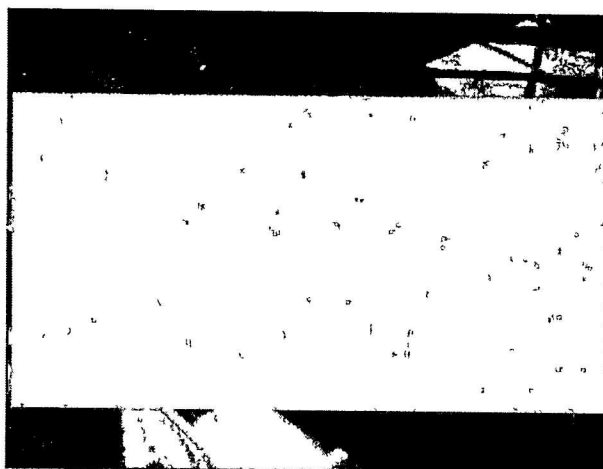


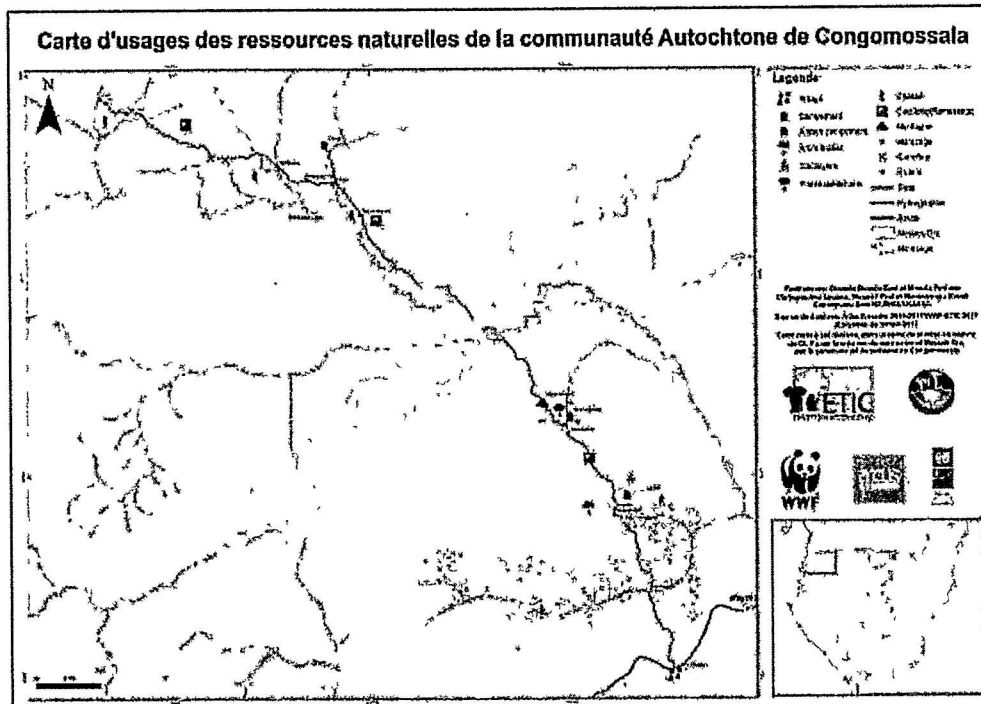
Photo 23 : Séance d'information du projet de création



Photo 24 : Collecte de données GPS par les cartographes autochtones de Sebek

Par ailleurs, le diagnostic socio-économique réalisée dans les villages et campement en Périphérie du massif forestier Messok-Dja a permis d'identifier et de révéler les conditions de vie des populations riveraines dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, les besoins vitaux, la culture et la vie sociale.

Les résultats issus de ce diagnostic permettront d'élaborer des stratégies de conservation de la faune sauvage de la future aire protégée, tout en prenant la communauté riveraine comme maillon du développement et de la réussite du programme. Dans l'ensemble, les communautés de la zone d'étude, restent favorables à la création de l'aire protégée de Messok-Dja, tout en soulignant le respect mutuel des parties prenantes.



Carte 12 : Zones d'usages traditionnels des ressources naturelles des Autochtone de Congo-Mossala (carte non encore validée)